

ANNEXE IX
(*article 33*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE DU
RÈGLEMENT R.V.Q. 1382

CHAPITRE I

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DE LA RUE RACINE,
PHASE 3

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux consistent au réaménagement des voies de circulation piétonne et des espaces de stationnement situés à l'ouest du bureau d'arrondissement, complétant ainsi la promenade de la rue Racine jusqu'à la rue Wilfrid-Caron. Les travaux incluent également la modification du drainage de surface en vue d'une gestion des eaux pluviales, la pose de nouveaux lampadaires, l'installation du mobilier urbain le long de la promenade ainsi que la plantation.

SECTION II

LOCALISATION DES TRAVAUX

2. Les travaux sont situés au sud-est de l'intersection des rues Racine et Wilfrid-Caron, sur le terrain du bureau d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. La zone d'intervention est limitée au nord par la rue Racine et à l'est par le stationnement déjà aménagé lors de la phase 2.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. Le coût des travaux décrits à l'article 1 est estimé à 152 408,41 \$.

TOTAL : 152 408,41 \$